

Adresse de la société populaire de Cordes-la-Montagne (Tarn), lors de la séance du 27 thermidor an II (14 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Cordes-la-Montagne (Tarn), lors de la séance du 27 thermidor an II (14 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 55;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21860_t1_0055_0000_1

Fichier pdf généré le 05/11/2020



w'

[La sté popul. de Cordes-la-Montagne (1), à la Conv.; s.d.] (2)

Citoyens représentans,

Vous venés encore une fois de sauver la patrie. Que ne vous doit pas le peuple français? Il mérite sans doute tous vos soins, tout votre zèle, toute votre énergie, mais aussi vous mérités bien son amour et toute sa confiance.

Maximilien Robespierre a-t-il seulement pu croire que, dans un moment, il fairait perdre le fruit de 6 ans de révolution? Cet homme si prôné, assis tous les jours parmy vous, ne vous connoissait donc pas? Il ne connoissait donc point les braves Pariziens? Il ignorait l'enthouziasme du peuple français pour la liberté?

Citoyens représentans, la révolution est assurée. Rien ne peut en arretter le cours. Tous les conspirateurs l'ont éprouvé, et s'il en existe encore qui ne veuillent point proffiter de l'exemple, ils l'éprouveront à leur tour : Capet a été le dernier tyran des Français.

En lizant le détail de ce qui vient de se passer auprès de vous, il n'y a eu parmy nous qu'un cri, celluy de l'indignation; un regret, cellui de ne pouvoir vous offrir nos corps pour rempart dans un danger aussi pressant; un serment, de rester attachés à la Convention nationale et de ne reconnoître qu'elle.

Tels ont été nos sentimens, tel a été notre serement. Soyés certains qu'il ne sera jamais violé. Acceptés-le, citoyens représentans, avec les témoignages d'amour, de fidélité et de reconnoissance les plus étendus et les plus sin-

LOUBERT (secrét.) [et 2 signatures illisibles (du présid. et d'un secrét.)].

x'

[La sté popul. d'Aubenas (3), à la Conv.; Aubenas, 18 therm. II] (4)

Citoyens représentants,

Le tocsin sonné par le tyran Robespierre nous auroit guidé jusqu'à lui pour lui percer le coeur, si sa chute, due à votre courage sublime et énergique, ne s'étoit fait entendre en même tems. Nos frères de Paris, éclairés par votre ardent patriotisme, ont distingué, dans les ténèbres dont ils s'étoient enveloppés, les suppôts de cet odieux tyran; et, fidelles à leur serments, ils en ont fait une justice mémorable.

Fidelles aussi à nos principes, nous renouvellons solemnellement le serment de défendre la Convention nationale qui vient encore une fois de sauver la patrie. Nous applaudissons aux mesures prises dans cette journée et aux décrets qui ont été rendus. Nous jurons une haine

(1) Tarn.

éternelle à la coalition des tyrans, des traîtres, des intriguants et des aristocrates; de sacrifier notre vie et nos biens pour la défense et l'affermissement de la République. Vive la République, vive la Convention!

ROGER (présid.), DUCLAUX (secrét.), LISSIGNOL (secrét.).

[Les membres composant la sté popul. et républicaine de Jarras (1), aux représentans du plus grand peuple de l'univers; Jarras, 26 mess. II] (2)

Législateurs,

Grâces à votre zèle, à votre constance et à votre fermetté, la République triomphe contre les brigands qui n'ont combattu jusqu'ici contre nous que pour perpétuer l'esclavage et pour autoriser les despotes à exercer leur barbare et odieuse tyrannie. Cependant, par nos victoires qui se succèdent, leurs efforts s'évanouissent et leur destruction totale est prochaîne. Ces vils esclaves doivent être convaincus que les Français libres, doux et humains qui ont scu secouer le joug de l'esclavage, porteront et fairont adopter leurs loix avec satisfaction et entousiasme à tout le peuple de l'univers, parce qu'elles sont puisées dans la source de la sagesse et soutenues par une vertu inaltérable.

C'est à vous, législateurs infatigables, à qui nous sommes redevables de ces loix qui nous dérobent à une servitude humiliante et qui nous aprenent à haïre souverainement tout ce qui émane du despotisme. Nous vous invitons donc à continuer vos laborieux et louables travaux, surtout à n'écouter aucune médiation qu'après que le courage des Français aura exterminé et anéanti de fonds en comble les ennemis de la liberté et de l'égalité et porté la terreur dans toutes les parties du monde où il y aura des

La fête du 14 juillet courant a été célébrée aujourd'hui dans cette commune avec toute la majesté et la dessence possibles. Vive la République! Périssent les tyrans.

DESCOMP père (présid.), P. SOUBIRAN (secrét.), Fremont (secrét.).

[La sté popul. de Mauriac (3), à la Conv.; s.d. (4)

Citoyens représentants,

Toujours fermes dans les principes, n'ayant jamais ydollatré les personnes mais seulement la République, nous vennons applaudir aux actes éclatants de la justice nationale. Nous vennons jurer avec vous de punir les traîtres ou de mourir en défendant la liberté.

⁽²⁾ C 316, pl. 1266, p. 69. Mentionné par Bin, 2 fruct.

⁽³⁾ Ardèche.

⁽⁴⁾ C 316, pl. 1266, p. 72. Mentionné par Bⁱⁿ, 4 fruct. (1 er suppl t).

⁽¹⁾ Ci-devant Saint-Germé, canton de Barcelonnette, $\mathbf{Gers.}$

⁽²⁾ C 316, pl. 1266, p. 74. Mentionné par Bin, 2 fruct.

⁽³⁾ Cantal.

⁽⁴⁾ C 316, pl. 1266, p. 75. Mentionné par Bin, 2 fruct.